

Programme

8h30 - Accueil des participants et mot de M. Philippe Zavoli, directeur de l'UFR pluridisciplinaire de Bayonne.

9h : Présentation à deux voix de la journée d'étude, par F. Collart Dutilleul, professeur à l'université de Nantes, directeur du programme Lascaux et F. Riem, maître de conférences à l'UFR pluridisciplinaire de Bayonne.

Matinée présidée par M. Gonzalo Sozzo, professeur à l'université du Littoral à Santa Fe

Les droits fondamentaux, entre dimension individuelle et dimension collective

9h20 : Fabrice Riem, maître de conférences à l'UFR pluridisciplinaire de Bayonne, *Les droits sociaux fondamentaux dans le « contrat social européen »*.

9h40 : Nicolas Bareit, maître de conférences à l'UFR pluridisciplinaire de Bayonne, *La liberté contractuelle sous la toise de la Convention européenne des droits de l'homme*.

10h : Kiteri Garcia, maître de conférences à la faculté de Limoges, *Les droits fondamentaux des personnes morales*.

10h20 : Pause café.

10h40 : Lisa Dumoulin, maître de conférences à l'université de Clermont-Ferrand, *Les droits fondamentaux et la question du gel des avoirs des terroristes*.

11h : François Collart Dutilleul, professeur à l'université de Nantes, *Le droit fondamental à l'alimentation*.

11h20 – 12h30 : **Table ronde : Sur la nécessité de reconstruire des hiérarchies entre droits et libertés fondamentaux.**

Après-midi présidée par M. Collart Dutilleul, professeur à l'université de Nantes

Les droits fondamentaux, entre ordre et désordre(s) publics

14h : Alain Bernard, professeur à l'UFR pluridisciplinaire de Bayonne, *La guerre des blés*.

14h20 : Miguel Angel Martin Lopez, professeur à l'université de Séville, *La prise en compte de l'ordre public dans les traités internationaux*.

14h40 : Horatia Muir Watt, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, *Politique du droit international (privé) et gouvernance globale*.

15h25 : Pause café.

15h45 : **Table ronde : Sur les moyens juridiques d'assurer le respect des valeurs portées par les droits fondamentaux.**

16h45 : Conclusion, par Yves Poirmeur, professeur à l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.